**REPUBLIQUE DU BENIN**

---

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

---

**DECRET N°2008-130 DU 25 MARS 2008**

Portant Nomination et Promotion à titre Exceptionnel, Civil et Etranger dans L'Ordre National du Bénin de Monsieur WANG Kuili

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE**
**CHEF DE L'ETAT**
**CHEF DU GOUVERNEMENT**
**GRAND-MAITRE DE L'ORDRE NATIONAL DU BENIN**

VU la Loi N° 90-32 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;

VU la Proclamation le 29 Mars 2006 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 Mars 2006 ;

VU la Loi N° 94-029 du 03 Juin 1996 portant réorganisation de l'Ordre National du Bénin ;

VU le Décret N° 2007-540 du 02 Novembre 2007 portant composition du Gouvernement ;

VU le Décret N° 2004-326 du 07 Juin 2004 portant nomination de Monsieur Salomon D.E. BIOKOU en qualité de Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin par intérim ;

VU le Décret N° 2005-473 du 04 Août 2005 portant nomination de Monsieur Romain VILON-GUEZO en qualité de Vice-Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin ;

VU les Décrets N°s 88-337 du 29 Août 1988 et 99-243 du 14 Mai 1999 portant nominations des membres du Conseil de l'Ordre National du Bénin ;

VU la Lettre N° 063/MAEIAFBE/SGM/DPE/SC en date du 05 Mars 2008 ;

Après avis du Conseil de l'Ordre National du Bénin ;

**DECRETE :**

**Article 1er** : Est nommé et promu à titre exceptionnel, civil et étranger dans l'Ordre National du Bénin au grade d'Officier pour prendre rang du mercredi 05 Mars 2008, date de sa réception, Monsieur WANG Kuili, Directeur Général Adjoint de l'Aide à l'Etranger du Ministère Chinois du Commerce.

**Article 2** : Le présent Décret sera enregistré et publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 25 mars 2008

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement,
Grand-Maître de l'Ordre National du Bénin,

**Dr Boni YAYI**

Pour le Grand Chancelier de l'Ordre
National du Bénin p.i. et p.o.
Le Vice Grand Chancelier

**Romain VILON GUEZO**

**Ampliations** : PR 4 – AN 4 – CC 2 – CS 2 – HCJ 2 – HAAC 2 – CES 2 – MINISTERES 26 – GCONB 20 – SGG 4 – DEPARTEMENTS 12 – DPE-DLC-INSAE 3 – IGE-CSM-DCCT 3 – BN-DAN-ONIP 3 – UNB-FASJEP-ENA 3 – JORB 2 – INTERESSE 1.